



Relogement d'un locataire et frais de déplacement

Par **stef25_old**, le **03/07/2007** à **15:50**

bonjours,
suite a un degat des eaux j'ai du reloger mon locataire le temps des travaux
le relogement etait situé a une dizaine de km de son appartement
son lieu de travail etant situé dans la meme commune que son appartement, il me reclame
aujourd'hui des frais de déplacements pour les km supplémentaires qu'il a du parcourir pour se
rendre a son travail

dois je repondre favorablement et si oui comment dois je calculer ces frais de déplacement